

Modalités du débat public sur le projet de parc éolien en mer de Saint-Nazaire

Le 4 juillet 2012, suite à la saisine d'Energie Maritime France, la CNDP a décidé d'organiser un débat public sur le projet de parc éolien en mer au large de Saint-Nazaire. Elle a nommé Chantal Sayaret présidente de cette CPDP et 5 membres : Nicolas Benvegny, Dorothée Benoit-Browaeyns, Dorothée Briaumont, Jean-Louis Laure, et Bruno Leprat.

1. La préparation du débat

- A ce jour, la CPDP a rencontré 46 acteurs représentant des organismes divers concernés par le projet (collectivités territoriales, associations, organismes professionnels, établissements publics, etc.). Ces rencontres ont contribué à définir le territoire du débat et à identifier ses enjeux.
- 10 réunions de travail internes à la CPDP ont permis de s'approprier les problématiques du projet, les règles et principes fondamentaux du débat et d'en établir les modalités.
- 8 réunions de travail avec le maître d'ouvrage ont permis à la CPDP d'échanger avec ce dernier sur la rédaction de son dossier afin qu'il soit suffisamment complet et accessible à tout public.
- La CPDP installe des bureaux à St-Nazaire ; une assistante nazairienne a été recrutée.
- La CPDP invite les acteurs rencontrés le 12 mars 2013 afin de partager les modalités du débat.

2. Le débat public

Le débat public se déroulera du 20 mars au 20 juillet afin de toucher à la fois les résidents principaux et secondaires.

Le territoire du débat

- La CPDP a identifié un territoire qui comprend :
 - les communes littorales (dont Guérande) ;
 - l'estuaire de la Loire ;
 - la ville de Nantes ;
 - le site du raccordement ;
 - le sud de la Loire avec Saint-Brévin-les-Pins.

Les questions auxquelles le débat public doit permettre de répondre

- Pourquoi l'implantation d'un parc éolien en mer au large de Saint Nazaire ?
 - Quels en sont les enjeux?
- Comment cette installation est-elle envisagée?
 - Quels sont les diverses caractéristiques de ce projet et de ses impacts?
- Ce projet correspond-il aux différents usages du territoire maritime et terrestre ?
 - Et ceci sous l'angle environnemental, économique et social.

Les thèmes principaux du débat public

- L'énergie
- Le raccordement électrique au réseau national
- L'emploi et la filière industrielle
- L'environnement et la biodiversité
- La recherche et la formation
- Les usages professionnels et de loisir de la mer : pêche, plaisance, etc.
- La sécurité en mer
- La construction, la maintenance et le démantèlement
- Le paysage
- Le tourisme

Les moyens d'information et d'expression du public

- Les documents du maître d'ouvrage
 - le dossier du maître d'ouvrage ;
 - la synthèse de ce dossier ;
 - les études réalisées pour l'élaboration du projet.
- La plaquette de Réseau de Transport d'Electricité
- Les moyens de la CPDP :
 - Les documents de la CPDP :
 - Les journaux du débat en version papier et électronique ;
 - Les cartes T ;
 - Les affiches et autres documents d'information ;
 - La lettre d'information électronique.
 - Des conférences de presse ;
 - Des dossiers et communiqués de presse ;
 - Des encarts dans la presse ;
 - Des encarts dans les supports de communication des acteurs rencontrés ;
 - Une exposition itinérante ;
 - Le site Internet : www.debatpublic-eolienmer-saint-nazaire.org ;
 - Des auditions pour des échanges plus approfondis sur des thèmes spécifiques ;
 - Des actions d'information au plus près de la population lors de festivals, sur les marchés, à la criée, ... ;
 - Des actions spécifiques avec le monde scolaire et universitaire.
- Le plan de communication
Le marché d'assistance (communication et logistique) n'étant pas signé, la CPDP n'a pas encore établi de plan de communication détaillé.

Les réunions publiques

- 10 réunions publiques sont prévues, dont une d’ouverture et une de clôture à Saint-Nazaire. Les huit autres sont réparties sur le territoire identifié ci-avant.
- Les réunions permettront au public de s’informer et de participer sur l’ensemble du projet avec à chaque fois un focus particulier sur un thème.
- La répartition temporelle est équilibrée avec la prise en compte du caractère résidentiel et touristique du territoire.

N°	DATE	VILLE	TYPE DE REUNION
0	Lundi 18 mars	Saint-Nazaire	Conférence de presse d’ouverture
1	Jeudi 28 mars	Saint-Nazaire	Réunion d’ouverture Le projet et son contexte
2	Mardi 09 avril	La Chapelle-Launay	Le projet et le raccordement électrique au réseau national
3	Vendredi 19 avril	Le Croisic	Le projet, les usages de loisirs, la sécurité en mer
4	Vendredi 03 mai	St-Brévin-les-Pins	Le projet, l’emploi et la filière industrielle
5	Vendredi 17 mai	Guérande	Le projet et l’environnement et la biodiversité
6	Mardi 04 juin	Nantes	Le projet, la recherche et la formation
7	Mardi 11 juin	La Turballe	Le projet et la pêche
8	Mercredi 3 juillet	Batz-sur-mer	Le projet, La construction, la maintenance et le démantèlement
9	Mercredi 10 juillet	La Baule	Le projet, le tourisme et le paysage
10	Mardi 16 juillet	St-Nazaire	Réunion de clôture
SAMEDI 20 JUILLET : FIN DU DEBAT			